

<http://www.oncfs.gouv.fr/spip.php?article1538>



Chasse durable : renouvellement des membres du groupe d'experts

- Espace Presse / Actualités -

Date de mise en ligne : lundi 1er juillet 2013

Copyright © ONCFS - office national de la chasse et de la faune sauvage -

Tous droits réservés

Chasse durable : renouvellement des membres du groupe d'experts

Le dispositif s'appuie sur un groupe de neuf experts nommés (pour 4 ans) en raison de leurs compétences scientifiques dénommé "groupe d'experts sur les oiseaux et leur chasse" (GEOC). Le secrétariat est assuré par le Muséum national d'Histoire naturelle.

Il est notamment chargé d'assurer l'exploitation et la synthèse des données, des études et des recherches portant sur les oiseaux.

Le GEOC fournit des rapports et avis qui servent de références scientifiques.
Les rapports et avis sont rendus publics sur ce [site internet](#)

Ses priorités :

- d'éventuelles modifications de dates d'ouverture et fermeture de la chasse
- des avancées sur la connaissance de l'état de conservation des différentes espèces d'oiseaux, sur les plans d'action menés et à mener, sur les suites à donner à la mission menée aux Pays Bas sur la gestion des oies cendrées, sur les modifications des modalités de chasse des oiseaux d'eau proches du littoral et des régions d'étangs intérieurs et enfin sur les modalités de mise en place de prélèvement maximal autorisé, notamment sur la bécasse.

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en date du **24 mai 2013**, sont nommés membres du groupe d'experts sur les oiseaux et leur chasse :

- M. Pierrick BOCHER.
- M. Mathieu BOOS.
- M. Vincent BRETAGNOLLE.
- Mme Elisabeth BRO.
- M. Alexandre-Michel CZAJKOWSKI.
- M. Olivier DEHORTER.
- M. Cyril ERAUD.
- M. Michel GAUTHIER-CLERC.

- M. Francis MEUNIER.

L'accord avait été signé par la Fédération Nationale des Chasseurs, l'Association Nationale des Chasseurs de Gibier d'Eau, la Fédération des Associations de Chasseurs en Europe, l'association France Nature Environnement, la Ligue pour la Protection des Oiseaux, la Fondation Nicolas HULOT, le comité français de l'Union Mondiale pour la Nature, la Ligue ROC ainsi que les représentants des territoires ruraux.

[Arrêté du 24 mai 2013 portant nomination au groupe d'experts sur les oiseaux et leur chasse](#)

[Arrêté du 15 avril 2009 relatif à la composition et au fonctionnement du groupe d'experts sur les oiseaux et leur chasse](#)